

Enjeux Grande Région

Luxembourg, capitale sans frontières

Arrondissement
de Neufchâteau

Unique en son genre en Europe, la Grande Région, ou plutôt le « Grand Luxembourg » (une centaine de kilomètres autour de la capitale), est source d'autant d'opportunités que de défis. Si la collaboration sur le plan politique varie en fonction des compétences et des priorités des partenaires impliqués, les acteurs économiques en appellent à de nouvelles collaborations *win-win* pour faire de cet espace le symbole d'un développement transfrontalier innovant... et durable.

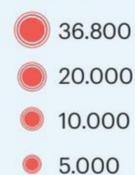
POIDS DES FRONTALIERS DANS LA POPULATION EN 2035



ÉVOLUTION ANNUELLE DES FLUX ENTRE 2015 ET 2035

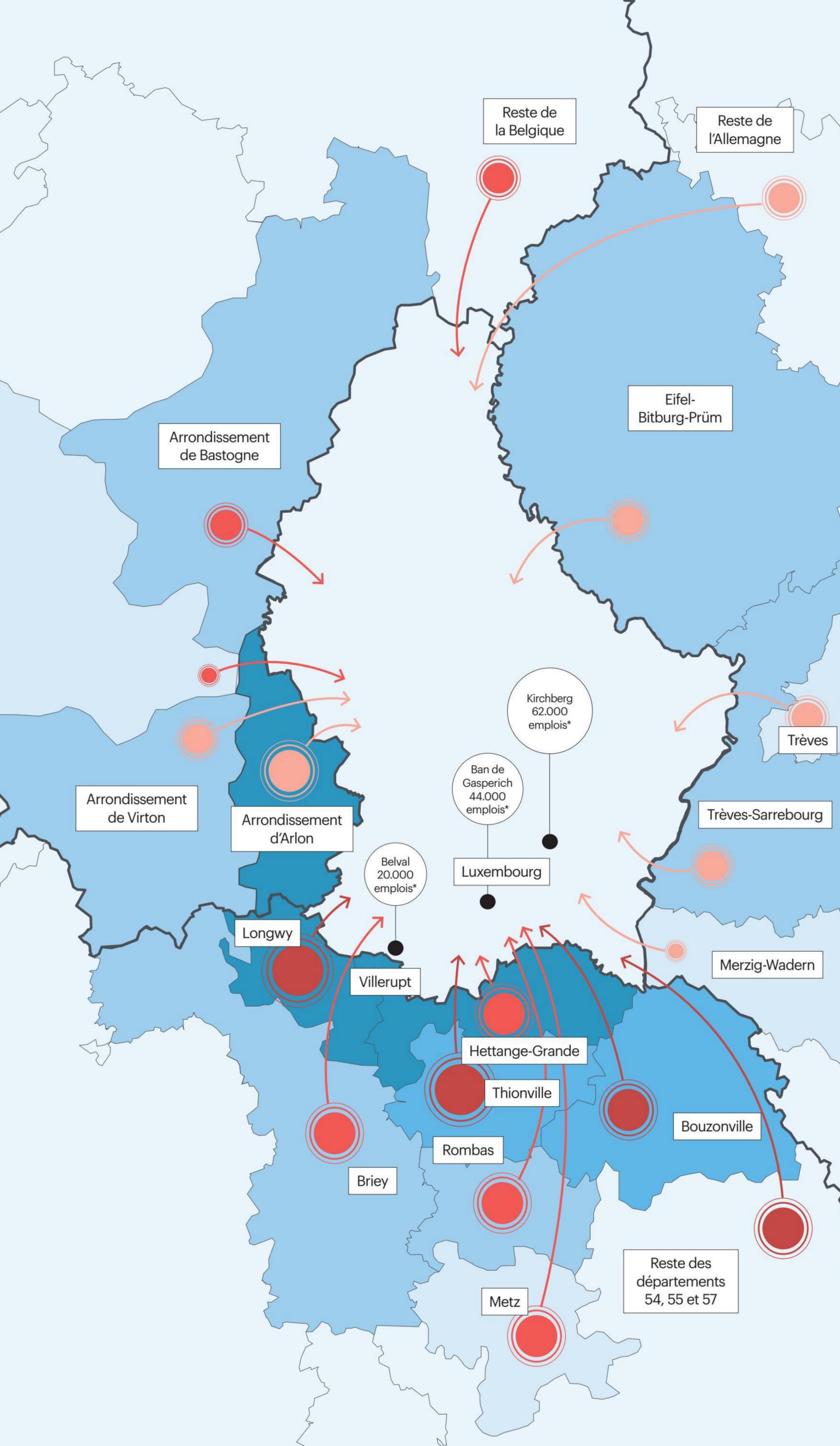


NOMBRE DE FLUX



* Chiffres de 2018

Sources → Statec, IGGS, calculs AGAPE



SOMMAIRE

- 74 **« Si l'on continue à ne rien faire, la Grande Région va étouffer »**
Entretien avec Franz Clément, chercheur au Liser depuis 1996.
- 76 **Du « home office » aux bureaux satellites**
Concilier télétravail et freins législatifs? Exemple avec les bureaux satellites.
- 78 **Le télétravail ou le baromètre de la coopération**
Les représentants politiques de la Grande Région se positionnent sur le télétravail.
- 80 **« Tout le monde veut venir au Luxembourg »**
À la tête de Batipro, Claude Wagner partage son expérience d'entrepreneur sur plusieurs territoires.
- 82 **Quel visage pour la Grande Région en 2050?**
Comment envisager les coopérations au profit du futur de l'espace transfrontalier?
- 86 **Portrait-robot des frontaliers**
Dans quels secteurs sont représentés les frontaliers?

LE SAVIEZ-VOUS?

212.919

On comptait 212.919 frontaliers au 3^e trimestre 2021: 53% de France, 23% d'Allemagne et 23% de Belgique. Depuis le 2^e semestre 2021, les frontaliers allemands sont plus nombreux que les belges.

Franz Clément

« Si l'on continue à ne rien faire, la Grande Région va étouffer »

Franz Clément, chercheur au Liser depuis 1996, est notamment spécialiste de la question des travailleurs frontaliers. Il plaide pour l'instauration d'un véritable traité de la Grande Région afin que les accords, qui sont majoritairement bilatéraux actuellement, deviennent globaux. Et ce, pour répondre de manière uniforme aux enjeux transfrontaliers.

La Grande Région est vécue au quotidien notamment par plus de 200.000 travailleurs frontaliers. Cet espace de coopération devrait-il être institutionnalisé pour qu'il fonctionne mieux ?

Oui, cela fait longtemps que je plaide pour l'instauration d'un véritable traité de la Grande Région, qui n'est pas incompatible avec l'Union européenne. En 2021, nous avons célébré le centième anniversaire de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), qui existe donc toujours malgré la création de l'Union européenne. Je me demande s'il ne serait pas opportun, au niveau de la Grande Région, d'avoir une sorte de traité équivalent, pour essayer de faciliter la prise de certaines décisions. Cela permettrait de passer d'un espace de coopération à un espace d'intégration politique.

Qu'est-ce que cela changerait ?

Collaborer, c'est très bien, mais quand on regarde les décisions qui sont prises, c'est toujours du bilatéral. Et il n'y a pas de véritables grandes décisions qui emportent l'en-

semble des entités membres de la Grande Région. Je me demande si la période que l'on vit avec la crise du Covid-19 ne devrait pas servir de détonateur pour ce genre de choses. Parce que si l'on ne tire pas les conclusions de ce que nous sommes en train de vivre, alors je crois qu'on ne les tirera jamais, notamment en ce qui concerne le télétravail.

Que manque-t-il alors ?

Il manque une véritable volonté politique de la part des entités membres, mais surtout, à mon avis, le nœud gordien du problème consiste à essayer de faire en sorte que tout cet espace ait des entités qui soient traitées sur un pied d'égalité. Le nombre de jours de télétravail autorisés – hors accords actuels dus à la pandémie – est de 34 pour les frontaliers belges et français, 19 pour les Allemands, donc on traite au cas par cas, alors que c'est un espace dans lequel les entités sont devenues tellement interdépendantes qu'elles devraient s'accorder.

Malgré l'augmentation constante du nombre de frontaliers, certains font

pourtant le choix de retourner travailler dans leur pays de résidence...

Ce phénomène pourrait effectivement s'accroître si le Grand-Duché continuait à faire appel à de la main-d'œuvre frontalière sans régler les problèmes de mobilité. Ce qui motive le choix de ces frontaliers, c'est qu'ils n'en peuvent plus de passer trois heures par jour dans leur voiture dans les bouchons. Ils préfèrent gagner moins et perdre moins de temps dans les transports.

Quelle serait la solution ?

Pour la mobilité pure, il y a des solutions comme augmenter la capacité des trains, ou leur fréquence. Concernant la voiture, nous avons notamment assisté à des fiascos comme la bande de covoiturage sur l'E411 entre Arlon et la frontière, qui a coûté 17 millions d'euros et qui n'est pratiquement pas utilisée. Et il y a toujours le serpent de mer de l'A31 bis du côté lorrain. Je dirais donc que c'est un problème qui est difficilement soluble, sauf par le recours au télétravail. D'après les prévisions les plus optimistes, si le Grand-Duché veut maintenir son niveau de développement économique actuel, on estime qu'il faudra de nouveaux travailleurs étrangers à raison de 9.700 personnes par an d'ici 2030. Donc cela posera un problème, non seulement de mobilité vers le Luxembourg, mais il faudra aussi prévoir des lieux de travail pour ces personnes dans le pays. Aux Pays-Bas ou à Monaco, ils ont réussi à gagner des terres sur la mer, mais cela n'est pas possible chez nous.

Potentiellement, on pourrait imaginer que ces nouveaux travailleurs étrangers vivent au Luxembourg ?

C'est certain, mais là nous allons tomber sur un autre problème, qui est celui du coût du logement. Aujourd'hui, résider dans le pays devient



C'est le montant que les 553 communes de Belgique où résident des frontaliers (sur 581 au total) vont toucher en 2022, selon la nouvelle version du « Fonds Juncker-Reynders » signé le 31 août dernier avec le Luxembourg. Arlon se taille la part du lion, avec 8.657.412,45 euros, car le chef-lieu est la commune qui compte le plus grand nombre de frontaliers.



FRANZ CLÉMENT
Chercheur au Liser

«Certains frontaliers préfèrent gagner moins et perdre moins de temps dans les transports.»

même très compliqué pour des Luxembourgeois, et il y a donc le développement depuis plusieurs années des frontaliers luxembourgeois dans leur propre pays (*des Luxembourgeois résidant en dehors de leur pays, mais travaillant au Luxembourg, ndlr*).

Même si le logement était plus accessible au Luxembourg, il faudrait s'assurer d'un nombre suffisant de logements, qui manquent déjà cruellement. Compte tenu de ces goulets d'étranglement, peut-on être pessimistes pour l'avenir de la Grande Région?

Oui, absolument, si l'on continue à ne rien faire et à travailler comme on l'a toujours fait, le Grand-Duché va étouffer purement et simplement, et les régions avoisinantes aussi.

Pour le moment, les accords bilatéraux concernant la fiscalité et la sécurité sociale des frontaliers sont reconduits depuis deux ans, mais faudrait-il un accord global?

Oui, il faut que tous les frontaliers aient les mêmes droits, car à long terme, cela pourrait entraîner un problème de cohésion sociale dans la Grande Région. Ils sont traités différemment en ce qui concerne le télétravail, et les inégalités se produisent dans un espace grand comme un mouchoir de poche.

Au-delà des droits individuels des personnes, il y a aussi les différences de traitement entre les pays au niveau de la rétrocession fiscale...

Oui, la Belgique, en l'occurrence, bénéficie d'une rétrocession fiscale, aussi appelée «Fonds Juncker-Reynders» (*du nom de l'ancien Premier ministre Jean-Claude Juncker et de l'ancien ministre belge des Finances, Didier Reynders, ndlr*), héritage d'une négociation belgo-luxembourgeoise. La Belgique est un partenaire privilégié du Luxembourg à cause du traité UEBL de 1921. Maintenant, nous sommes en 2022, les Français représentent plus de 50% des frontaliers, je ne vois pas pourquoi on ne mettrait pas

en commun un système uniforme de rétrocession fiscale. Il faut prendre les décisions ensemble, et non pas chacun de son côté, car on le voit bien, l'espace devient invivable, on étouffe et on va sur-étouffer.

Faut-il s'inspirer du modèle suisse?

On dit parfois que la Suisse rétrocède à la France, mais ce n'est pas tout à fait vrai. C'est vrai de Genève vers l'Ain et la Haute-Savoie, mais ce n'est pas vrai pour les cantons de l'arc jurassien, où les frontaliers français sont imposés en France, et cette dernière reverse aux autorités fiscales suisses 4,5% des salaires bruts des frontaliers.

Comment cela se passe-t-il exactement en ce qui concerne la rétrocession fiscale avec la Belgique?

Le montant de base a été porté à 48 millions d'euros, selon le nouvel accord signé le 31 août 2021, et sera majoré de 5% par an. Chaque commune perçoit une compensation proportionnelle à son manque à gagner fiscal. Logiquement, les communes qui touchent le plus sont celles où résident le plus de travailleurs frontaliers. Arlon, ville comptant le plus grand contingent de frontaliers (avec plus de 16.000 d'entre eux), recevra 8,657 millions d'euros.

Où en est-on côté français?

Il faut trouver un *modus vivendi*. En mai 2019, les maires de Metz et Trèves, et les deux dirigeants des districts de Trèves-Saarburg et de l'Eifel-Bitburg-Prüm ont adressé un courrier à leurs chefs d'État afin d'entamer des discussions, en vue de l'établissement d'une compensation financière provenant du Luxembourg au profit de l'Allemagne et de la France. Le montant réclamé par la France s'élevait ainsi à près de 600 millions d'euros annuels. Le Luxembourg y avait opposé une fin de non-recevoir. Pour le moment, le Grand-Duché procède différemment d'avec la Belgique et dit qu'il ne donne pas d'argent, mais contribue à des investissements en France. C'est une autre manière de procéder, et je ne suis pas tout à fait pour ce système de rétrocession fiscale, quand on voit la manière dont l'argent est utilisé par les communes belges. Chacune fait sa petite cuisine, mais je ne vois pas de projets communs pour essayer, par exemple entre les communes de l'arrondissement d'Arlon, de faciliter les choses en matière de mobilité. Au contraire, ça bloque, comme avec le P+R de Viville, et je ne trouve pas cela normal.

Le recours à la rétrocession fiscale serait trop évident?

Sur le principe, je suis d'accord, mais je trouve trop facile de frapper à la porte du Luxembourg et de dire: «Par ici la monnaie.» Quand je vois qu'en France, il y a plus de 36.000 communes, avec des communautés de communes,

des agglomérations, etc. Tout ce millefeuille coûte beaucoup d'argent, et il faudrait déjà faire un effort de fusion des communes.

Sur le plan économique, pensez-vous que l'instauration de zones franches, une idée régulièrement évoquée dans le débat public, ait du sens?

Dans la logique des choses, je dirais pourquoi pas, mais attention, car cela va déplacer le problème ailleurs. Imaginons que l'on transforme en zones franches le nord des départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, ou l'arrondissement d'Arlon. Des entreprises viendront s'y installer en masse, mais on va reporter le problème de l'autre côté de la zone franche; c'est un phénomène «tache d'huile». Mais c'est une solution qui permettrait de gagner du temps.

Le «mur des pensions» luxembourgeoises est un gros problème qui se rapproche également...

Oui, c'est un problème au sujet duquel il y a aussi une position doctrinaire, car le patronat est pour changer les choses, mais les syndicats sont contre. Cela fait des années que l'Union européenne, dans ses recommandations annuelles, demande au Luxembourg d'augmenter le taux d'emploi des travailleurs âgés, et d'améliorer la viabilité à long terme du système de pension, y compris en limitant davantage les départs à la retraite anticipés. Le sujet des retraites est une question politique. À moyen terme, il n'y a pas de problème pour que les réserves se reconstituent, mais à long terme il faudra prendre le sujet à bras-le-corps.

Il est parfois reproché au Luxembourg de «prendre» les travailleurs de ses pays voisins dans certains secteurs-clés comme la santé, l'informatique ou la finance.

Comprenez-vous ce reproche?

Oui et non. Évidemment, vu le développement économique du pays, il a forcément besoin de compétences. La Commission européenne explique dans ses recommandations que la demande de soins de santé émanant d'une population vieillissante au Grand-Duché devrait augmenter, et le départ à la retraite d'entre 59% et 69% du personnel médical est prévu au cours des 15 prochaines années. Le Grand-Duché, dans la Grande Région, est le pays qui progresse le plus au niveau démographique, donc forcément les besoins en personnel de santé sont de plus en plus importants. Il est clair qu'un pays qui prend pratiquement le leadership en matière économique a tous les atouts pour favoriser son développement par rapport aux autres. ■

Interview IOANNA SCHIMIZZI

Travail

Du « home office » aux bureaux satellites

La crise sanitaire a accéléré la réflexion sur l'avenir du télétravail, qui pourrait se situer dans des bureaux satellites disséminés près des frontières. Un espace de travail qui répond à la fois aux freins législatifs et aux attentes des employés.

«100% des personnes intéressées par un emploi demandent dès le premier entretien ce qu'il en est du télétravail. Alors qu'elles étaient peut-être 1% à le faire avant le Covid. Et la majorité pose un refus catégorique si l'entreprise ne le pratique pas.» Ce constat sans appel est posé par Stanislas Dutreil, *managing director* du cabinet de recrutement Badenoch + Clark (Belux). La crise sanitaire et le travail en confinement sont donc passés par là. «Il y a 20 ans, on voulait un salaire. Il y a 10 ans, de la reconnaissance. Aujourd'hui, on veut du temps pour soi», résumait quant à lui Laurent Chapelle, CEO de RH Expert, interrogé sur *paperjam.lu*. La flexibilité fait donc office de maître-mot. L'enjeu étant de trouver le bon équilibre entre, d'un côté, l'aménagement du temps de travail, et, de l'autre, le lieu de travail idéal, certains collaborateurs ne souhaitant plus passer une heure dans un moyen de transport matin et soir.

Le télétravail, pratiqué massivement, puis régulièrement depuis le début de la crise sanitaire, a offert une sorte d'acquis social que certains employés ne veulent pas abandonner. Et face à une telle mutation, les entreprises évoluant sur des marchés très concurrentiels n'ont pas le choix. Elles doivent s'adapter. «Les grands groupes sont en avance dans la réflexion sur le futur du travail 'at work', mais aussi 'off work'. Chez eux, celle-ci avait commencé avant le Covid. Alors que les moyennes et petites entreprises n'étaient pas dans cette logique-là, continuant plutôt à toujours 'surveiller' leurs employés», explique Stanislas Dutreil.

Aujourd'hui, tous ont le même but: trouver la solution qui permettra d'attirer ces fameux «talents», tout en gérant les aspects fiscaux et de sécurité sociale des travailleurs frontaliers, qui, tôt ou tard, ne bénéficieront plus du régime dérogatoire de télétravail illimité.

Deux bureaux satellites de plus chez PwC

Une des solutions alternatives qui combinent les impératifs légaux et la flexibilité pour l'employé consiste en la décentralisation des espaces de travail, à l'image des bureaux satellites mis en place depuis 2018 par PwC. Ou par Société Générale, qui a décidé de déplacer une partie de son personnel vers Belval. Mais, désormais, de plus petites structures essaient, elles aussi, de recourir à ces bureaux plus proches des frontières tout en restant au Luxembourg. Une formule qui se répercute sur le secteur de l'immobilier professionnel, à la faveur des tarifs décroissants à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. «Boulevard Royal, on est sur du 52 euros au m². À Belval, 26 euros», indique Julien Pillot, *head of office agency* chez Inowai.

«La notion de télétravail est en train de s'élargir», explique Stanislas Dutreil. «Désormais, télétravailler peut également se faire depuis des locaux (plus) proches de chez soi, où l'on offre un cadre plus professionnel qu'à la maison. C'est une formule qui allie bien des avantages.» Une organisation que les petites structures ont tendance à «*tenter de mettre en place en coworking avec d'autres entreprises*» pour mutualiser les coûts.

Précurseur en la matière, PwC a ouvert son premier bureau satellite dans le Nord,

7

C'est le nombre de bureaux frontières que comptera PwC Luxembourg (3.000 employés) d'ici la fin de l'année. Deux nouveaux s'approprient à ouvrir à Pétange et Dudelange. Et viendront rejoindre ceux de Wemperhardt, Oberpallen, Esch-Belval, Biwer, Wecker et Mondorf. Pour une capacité totale évaluée à 320 places.

à Wemperhardt. Déjà à l'époque, il s'agissait de répondre aux besoins d'employés qui saturaient (mentalement) à force de circuler sur des autoroutes qui étaient tout autant. Quatre autres bureaux ont suivi. Et bientôt, ils seront sept, avec ceux qui ouvriront à Pétange et Dudelange en 2022.

La charte de *remote working* mise en place à l'époque au sein du cabinet (un jour par semaine de télétravail à la maison, un autre dans un bureau satellite, et trois au siège central, au Ban de Gasperich) a évolué depuis le début de cette année. Désormais (et cela restera valable après la fin des mesures Covid), «*un seul jour hebdomadaire de présence au bureau central est obligatoire*», explique Anne-Sophie Preud'homme, associée et *operations leader* chez PwC Luxembourg. «*Nos employés peuvent organiser le reste de leur semaine entre notre siège central, ces bureaux satellites et leur domicile. Tout en étant tenus de gérer les problématiques fiscales et liées à la sécurité sociale qui leur sont propres. Si le Covid a démontré une chose chez nous, c'est que le télétravail peut s'appliquer à 98% de notre staff.*»

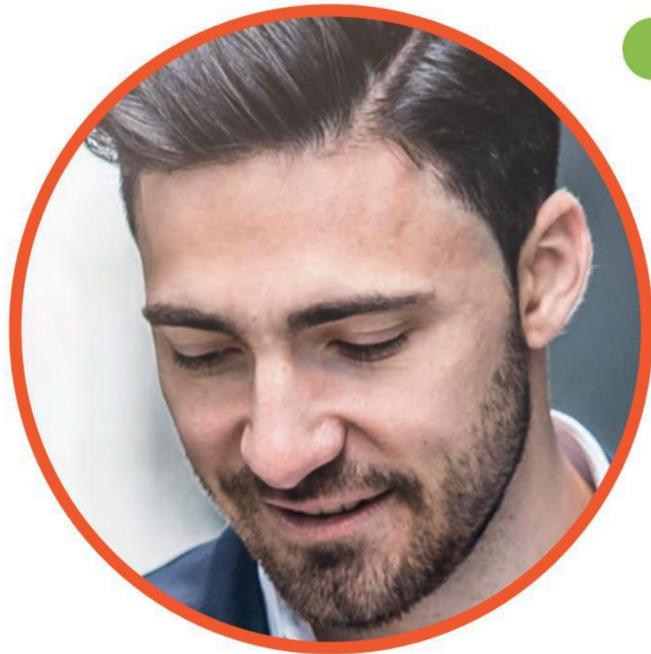
Et maintenant, à l'étranger ?

Le bail des locaux de Howald (plus de 5.700m²), le deuxième bureau du cabinet dans la capitale, n'a, lui, pas été renouvelé, «*le parti pris étant plutôt de développer ces bureaux frontières*». On peut donc penser que d'autres vont suivre dans le futur. Ou que les satellites actuels vont avoir tendance à s'agrandir.

Des bureaux périphériques dont l'avenir se situe peut-être même de l'autre côté des frontières. «*C'est en tout cas ce qu'on entend à droite à gauche pour diverses sociétés...*», glisse Stanislas Dutreil. Chez PwC, on avoue d'ailleurs «*y avoir déjà regardé par le passé et y regarder à nouveau*», selon Anne-Sophie Preud'homme. «*Ce ne serait pas pour y installer de vrais bureaux, mais plutôt pour des travailleurs isolés souhaitant opérer de chez eux. Mais pour le moment, il n'y a rien de concret. Parce qu'une telle option engendrerait de grosses problématiques organisationnelles, fiscales ou liées à la sécurité sociale, ou même à l'impôt des sociétés...*»

Si la crise a mis au jour le souhait des salariés de travailler selon de nouvelles modalités, elle a aussi mis en lumière la capacité des employeurs à faire preuve d'innovation pour retenir leurs talents tout en composant avec des paramètres tels que la législation, la mobilité et le prix de l'immobilier. ■

Auteur **JULIEN CARETTE**



Lucas G.
Back Office Expert

Experience



Recommendation



**Easily recruit in France,
Belgium and Germany**

With our LUXPLUS solution

jobs.lu
Recruitment Made Simple



Législation

Le télétravail ou le baromètre de la coopération

Qu'advient-il du télétravail dans un monde post-Covid? Si les déclarations d'intention sont légion, la concrétisation d'accords bilatéraux s'avère plus périlleuse, comme le montre ce tour d'horizon avec des représentants politiques de la Grande Région.

Auteurs **JULIEN CARETTE ET IOANNA SCHIMIZZI**

1

Le statut européen côté français

La députée de Moselle Isabelle Rauch (LREM) est cosignataire, avec d'autres députés français, dont le député de Meurthe-et-Moselle Xavier Paluszkiwicz (LREM), de la proposition de résolution visant à favoriser le télétravail pour les frontaliers et à mener une réflexion européenne sur le statut des travailleurs frontaliers. Une résolution adoptée par l'Assemblée nationale le 9 mars dernier. «*L'idée est de leur permettre de télétravailler deux jours par semaine et de dépasser la limite européenne de 25% du temps de travail effectué à domicile, à partir de laquelle ils ne sont plus affiliés à la sécurité sociale de leur pays de travail. C'est un débat européen, et on voit que ce qui bloque, au-delà de la fiscalité, c'est tout le côté social et cette limite des 25%. D'où notre idée de pousser la réflexion sur les bassins de vie frontaliers, et d'avoir un accord global.*» Et même si la proposition de résolution «*n'a pas de valeur contraignante, elle fait prendre conscience à l'ensemble des pays de l'UE qu'il y a une spécificité du travailleur frontalier, car c'est un sujet à mettre en débat à ce niveau. Et comme cela demande du temps, il faut s'y prendre assez tôt.*»

2

48 jours avec la Belgique?

Mai 2019. Le Premier ministre Xavier Bettel (DP) et son homologue belge de l'époque, le libéral Charles Michel, communiquent en chœur sur un accord de principe visant à faire passer l'immunité fiscale des travailleurs frontaliers belges de 24 à 48 jours. Un accord qui n'est jamais devenu réalité. «*Si les ministres y étaient assez favorables, les administrations ont pas mal freiné. Celle des finances, en Belgique, trouvait que c'était une perte de souveraineté...*», explique Benoît Piedboeuf, député fédéral et chef de groupe, bourgmestre de la commune de Tintigny, en province de Luxembourg. Tout cela débouchant finalement l'été dernier sur un allongement fixé à mi-chemin, à 34 jours. Mais cela pourrait bien changer prochainement. Parce que le parti du ministre des Finances belge (le CD&V, les chrétiens-démocrates flamands) est à la manœuvre derrière une proposition de résolution visant «*à monter à 48 jours le télétravail autorisé avec les pays voisins*», explique Benoît Piedboeuf. Ce dernier l'a cosigné et envisage que Vincent Van Peteghem, l'actuel ministre des Finances, mette cette mesure sur la table du prochain sommet de la Gäichel, qui réunira Luxembourg et Belgique dans quelques mois. «*Qui plus est, le conseil du Benelux a déjà validé à l'unanimité une telle résolution, continue-t-il. Avec le Covid, les mentalités ont évolué et tout le monde s'est rendu compte de la pertinence du télétravail. Même au sein de l'Administration des finances...*»

3

Luxembourg, «jamais un frein»

«*Le télétravail a toujours été un sujet important pour nous, même avant la pandémie*», explique Corinne Cahen (DP), la ministre à la Grande Région. «*Nous pensons que pour ceux qui peuvent y avoir recours, un jour de télétravail par semaine serait parfait. Cela permettrait de garder un certain équilibre, notamment au niveau de la culture d'entreprise. Et puis, cela désengorgerait un peu les autoroutes. Nous sommes passés à 34 jours de télétravail avec la Belgique et nous avons un accord avec la France pour un nombre de jours similaire. Avec l'Allemagne, nous n'en sommes qu'à 19. C'est trop peu. D'ailleurs, des négociations sont en cours afin d'augmenter ce chiffre. Nous ne serons jamais un frein au télétravail.*»

4

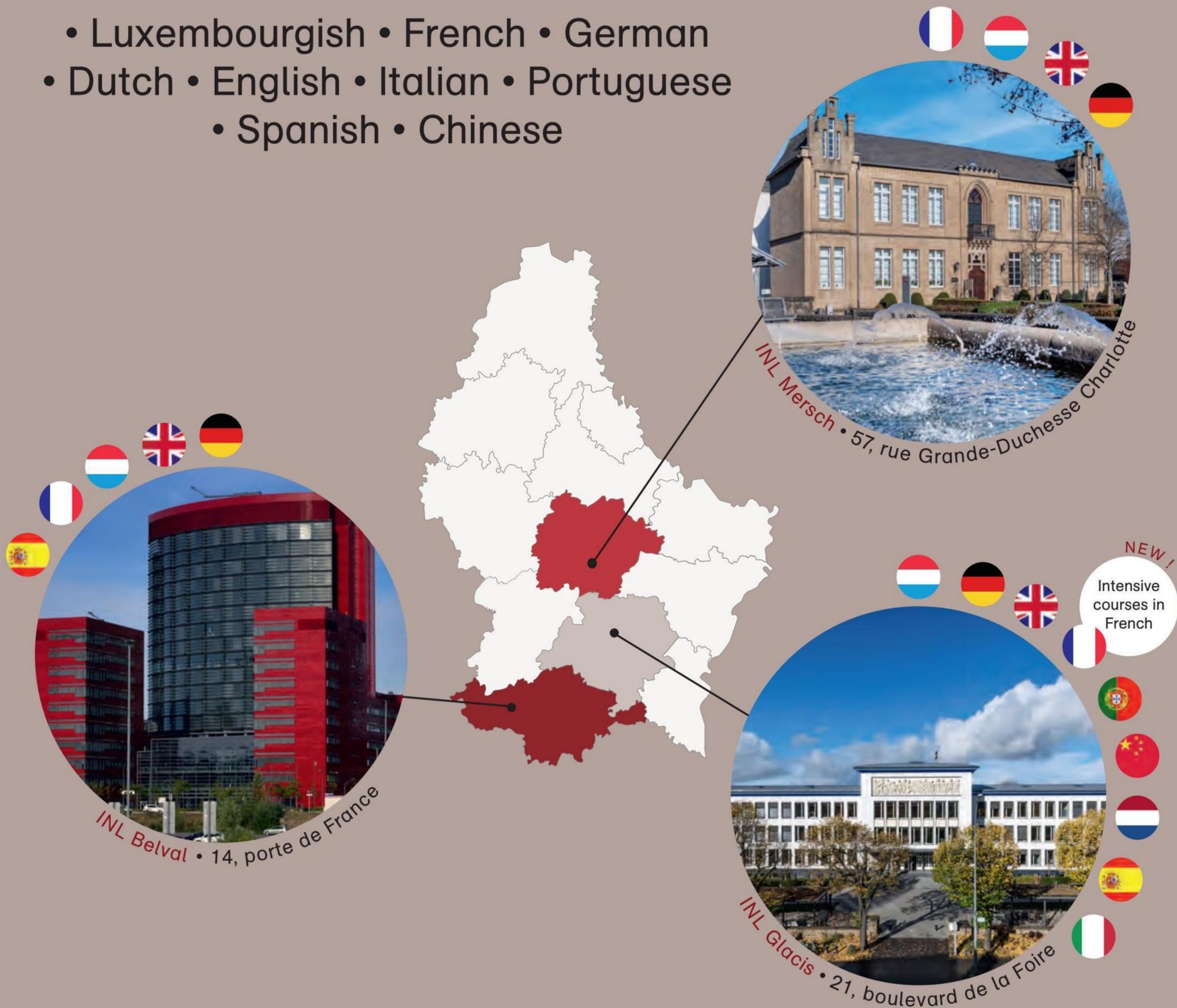
L'Allemagne «ouverte»

Hors régime spécial mis en place depuis la crise du Covid, les frontaliers résidant en Allemagne sont les moins bien lotis en termes de jours de télétravail autorisés, avec 19 jours, contre 34 pour ceux venant de France et de Belgique. «*Dans notre système, c'est le niveau fédéral qui décide, mais nous sommes ouverts à une augmentation*», avait expliqué Peter Strobel (CDU), ministre des Affaires européennes du Land de la Sarre, à Paperjam, en janvier dernier. L'Initiative économique germano-luxembourgeoise (DLWI) a de son côté demandé, fin décembre, une extension à 55 jours de télétravail pour les frontaliers au Luxembourg.

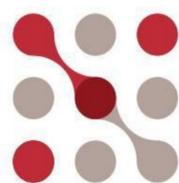
LEARN A NEW LANGUAGE AT THE INL!

We offer classes for adults in

- Luxembourgish • French • German
- Dutch • English • Italian • Portuguese
- Spanish • Chinese



For further information:
www.inll.lu

 **INSTITUT NATIONAL
DES LANGUES**

Register at:
myinl.inll.lu

Claude Wagner

« Tout le monde veut venir au Luxembourg »

Présent dans les quatre pays de la Grande Région dans le secteur des matériaux, **Claude Wagner**, CEO de Batipro, partage son expérience de la conduite d'activités sur plusieurs territoires.

Vous couvrez les quatre pays de la Grande Région, ce qui est plutôt rare. Cela part d'une volonté ou c'est le fruit du hasard ?

Le fruit du hasard, non. Mais le fruit d'opportunités qui se sont présentées, oui! Jusqu'en 2006, Batipro – qui s'appelait alors Bati C –, notre enseigne spécialisée dans les matériaux lourds de construction, n'était présente qu'au Luxembourg. Puis, nous avons repris une société à Thionville. Avant que l'occasion se présente, en 2013, du côté de Bastogne et d'Arlon. Trois autres sites belges ont suivi (Athus, Libramont et Rochefort). Des sites complémentaires, vu que nous évoluons dans un secteur où on ne peut se permettre que de travailler dans un certain périmètre. Pour rester rentable, il ne peut excéder 80km.

Et pour l'Allemagne ?

Nous y avons un pied-à-terre, à Perl, depuis 2010. À l'époque, c'était une manière d'avoir accès à des fournisseurs allemands qui voulaient une adresse de facturation sur leur territoire pour nous livrer. Aujourd'hui, la situation est différente. Nous possédons un deuxième dépôt, à Trèves, et nous affichons la volonté de nous développer sur un marché allemand différent.

Désormais, Batipro est situé à cinq endroits au Luxembourg, cinq autres en Belgique, sans oublier Thionville et le duo Perl-Trèves. Pour un total de plus ou moins 600 salariés. À côté, au Grand-Duché, nous couvrons aussi le bricolage avec cinq magasins Batiself. Et puis le sport, avec Intersport, Citabel, S-Cape et depuis peu Freelander's, avec qui nous collaborons en vue d'une intégration dans notre groupe.

Quelles sont les principales différences que vous relevez entre les quatre pays que vous couvrez ?

La première chose qui me vient en tête, c'est le domaine foncier! Je n'ai pas besoin de vous expliquer la situation luxembourgeoise...

Nous venons d'acquérir un terrain d'un hectare à Athus, pour 500.000 euros. En France ou en Allemagne, on aurait tourné autour de la même somme. Par contre, chez nous, je suis presque sûr qu'en donnant dix fois ce montant, je ne l'aurais pas obtenu! Au prix du mètre carré, entreposer des blocs et des briques sur notre sol est devenu une aberration. Et pourtant, nous sommes obligés de le faire, afin d'avoir du stock et de pouvoir ainsi répondre rapidement aux demandes. C'est l'une de nos forces. Nous devons la conserver.

Les fiscalités sont différentes aussi...

Oui. Au niveau de l'imposition des bénéficiaires, mais pas seulement. C'est aussi le cas en termes de fiscalité sociale. Ainsi, je vous avoue avoir de gros soucis à garder mon personnel d'Athus, d'Arlon ou de Bastogne. Tout le monde voudrait venir travailler là où c'est le plus avantageux financièrement: au Luxembourg. Une dynamique renforcée par des législations sociales différentes: les congés parentaux, les allocations familiales, etc., mais aussi l'indemnité de maladie ou de licenciement. Au Grand-Duché, le licenciement est bien compensé, par exemple, contrairement à la France... Quand on met tout ça bout à bout, on comprend qu'il peut devenir très compliqué d'accepter sa situation. Où est le mérite? D'autant plus que les cotisations sociales sont plus importantes chez nos voisins...

Comment fonctionnez-vous ?

Toutes les décisions stratégiques à moyen ou long terme sont prises là où se situe mon bureau, à Bertrange. Mais je laisse beaucoup d'autonomie aux différentes antennes et aux gens sur le terrain. Ce sont eux qui font le business. En termes de gestion, nous avons des bureaux du personnel dans chaque pays. Après, je ne sais pas si vous avez déjà vu une fiche de salaire belge ou française. Les législations sont d'un compliqué... La loi luxembourgeoise est bien plus simple. Mais du coup, en Allemagne, en Belgique et en France, nous avons «outsourcé» vers des bureaux spécialisés en la matière.

Vous rêvez d'une harmonisation ?

Elle me simplifierait la vie! Mais toute la question serait de savoir à quel niveau la mettre

Le maillage de Batipro

Claude Wagner a fait du groupe Batipro Matériaux, qu'il a fondé, un leader sur le marché des matériaux de construction en Grande Région. Après le développement au Luxembourg, il a étendu son activité en Belgique, avec le rachat, en 2013, des magasins Kroell (Arlon et Bastogne). La même année, il rachète aussi les magasins Batiself au Luxembourg, sauvant ainsi quelque 170 emplois.

Aujourd'hui, le groupe rayonne sur l'ensemble de la Grande Région:

- Au Luxembourg (5 sites), occupant 300 salariés, pour un chiffre d'affaires d'environ 120 millions d'euros;
- En Belgique (Arlon, Athus, Bastogne, Libramont et Rochefort) occupant 120 salariés pour environ 60 millions d'euros de chiffre d'affaires;
- En France (Thionville) avec 35 salariés pour environ 16 millions d'euros de chiffre d'affaires;
- En Allemagne (Trèves et Perl) occupant 12 salariés pour un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros.



en place. L'idéal serait que nos voisins offrent les mêmes avantages que le Luxembourg. Que tout le monde puisse en profiter. Mais je me rends compte que c'est un vœu pieux. Et une harmonisation via un nivellement par le bas serait préjudiciable...

Et les consommateurs, sont-ils les mêmes partout ?

Non. C'est donc très enrichissant d'être dans ces quatre pays. Instructif même, en termes de comportements, mentalités, etc. En Belgique, par exemple, les gens construisent ou rénovent beaucoup eux-mêmes. Tout l'inverse du Luxembourg.

Si tout était à refaire, vous réinvestiriez dans ces quatre territoires ?

Comme tout le monde, j'ai fait des erreurs. C'est évident. Après, j'avoue que la France est un pays où il est difficile de gagner sa vie. Dans le négoce, en tout cas. Faire reconnaître sa compétence et sa qualité lorsque l'on souhaite évoluer à un niveau supérieur à la certification française est très compliqué. On y retrouve également davantage de freins au développement. Et socialement, ce n'est pas toujours simple d'impliquer les gens...

C'est le stéréotype du Français râleur que vous dépeignez là...

On va dire qu'il ne vient pas de nulle part [sourire]. ■■■

Interview **JULIEN CARETTE**

10×6 ARCHITECTURE

PASSION

10 architects, from Luxembourg and abroad, present in 6 minutes each an inspirational architectural work they didn't design.

Programme

- Welcome cocktail (18h30)
- Show (19h00)
- Networking walking cocktail (20h15)

19.04 Mardi  Lycée Vauban,
Luxembourg-Cloche d'Or

Inscription
et informations:
www.paperjam.lu/club



Quel visage pour la Grande Région en 2050?

Comment planifier le développement économique de la Grande Région pour en faire un laboratoire de l'économie du futur? Les chambres de commerce luxembourgeoise, française et belge ne livrent pas une réponse uniforme à cette question, mais une série de possibilités qui illustrent la richesse de ce bassin d'emplois et de compétences singulier.

«Dire où l'on sera dans 30 ans, j'en suis incapable, mais si on continue à travailler ensemble, à échanger, à avoir des liens d'amitié, je pense clairement qu'on peut être une des régions d'Europe qui comptera parmi cet ensemble-là», résume Fabrice Genter, président de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Moselle Métropole Metz, lorsqu'on lui demande sa vision d'avenir de la Grande Région. Les responsables des chambres professionnelles de part et d'autre des frontières n'ont pas de boule de cristal pour prédire l'avenir de l'espace transfrontalier à l'échelle de 2030 voire 2050. Mais des certitudes pointent à un horizon de plus en plus proche: la crise climatique doit se préparer, les collaborations doivent se renforcer et les spécificités de chacun doivent être utilisées à bon escient. «Nous avons tous les mêmes défis à relever pour l'avenir: climat, développement durable, développement de l'intelligence artificielle, digitalisation... On se doit donc de pousser nos entreprises, mais il faut le faire avec ces objectifs en tête», déclare Bernadette Thény, directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge.

CES CHANTIERS DE MOBILITÉ QUI N'ONT PAS (ENCORE) ABOUTI

Le P+R de Viville:

Évoqué depuis 2014, le projet de P+R d'Arlon-Viville, à destination des frontaliers belges, a été remis au placard par le ministre fédéral de la Mobilité Georges Gilkinet (Ecolo) en juin dernier, alors que le gouvernement luxembourgeois le juge prioritaire.

La bande de covoiturage sur l'E411:

La bande de covoiturage entre Arlon et Sterpenich est un flop à 17 millions d'euros. Selon une étude de 2020, entre 20 et 30 véhicules l'empruntaient chaque jour en 2019. En attendant qu'elle soit prolongée côté grand-ducal...

L'A31 bis:

Ce projet qui vise à réduire la congestion sur l'A31 est dans les cartons depuis plus de 40 ans. Dernier fait en date: le comité de pilotage réuni début mars a définitivement écarté le tracé historique traversant Florange.

La ligne Bruxelles-Luxembourg:

Débutés en 2007 côté belge, les travaux visant à moderniser la ligne ferroviaire Bruxelles-Luxembourg, devraient durer au moins jusqu'en... 2028. Le Luxembourg a déjà annoncé qu'il n'aidera pas à supporter les futurs coûts du chantier, estimés à au moins 300 millions d'euros.

Un terreau fertile existant

De l'avis de tous, les choses bougent d'ores et déjà sur le terrain, et la cartographie des spécialisations par territoire est clairement identifiée. Le terreau serait déjà propice aux prochaines collaborations. «Peu de régions en Europe peuvent jouer sur une telle complémentarité que nous devons activer intelligemment», estime Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce du Luxembourg. Qu'ils soient dédiés aux clusters ou qu'ils fassent l'objet du travail des centres de recherche, les sujets d'étude et de prospection partagés sont exploités, comme les écotechnologies, l'ICT ou encore les matériaux innovants. Faut-il, sur cette base, créer des *hot spots* spécifiques et mieux visibles à l'international? La réponse tient, là aussi, dans la collaboration autour d'un meneur de projets selon le secteur ou la thématique. À l'instar du réseau transfrontalier d'incubateurs, d'accélérateurs et de structures dédiés à l'innovation EU-Tribe, monté à l'initiative de la House of Startups, elle-même fondée par la Chambre de commerce luxembourgeoise. Et Fabrice Genter de citer l'Euro-Accélérateur, structure mise en place en Lorraine pour accélérer les projets d'entreprise avec l'appui du secteur de la recherche, des universités, des investisseurs. «On le fait déjà avec le Luxembourg, quatre comités d'accélération se sont tenus, et on a des entreprises, qui sont luxembourgeoises ou lorraines et qui travaillent des deux côtés, qui présentent des projets, et ce sont nos deux chambres de commerce moselane, luxembourgeoise, avec Luxinnovation, qui servent de tuteurs à cet ensemble-là, ajoute le président de la CCI Moselle. C'est un accélérateur énorme, parce que ça ouvre beaucoup de possibilités, et c'est une initiative privée. Les Sarrois viennent actuellement en observateurs, mais la prochaine étape, ce sera d'avoir aussi des entreprises sarroises qui vont pouvoir présenter des dossiers, dès cette année.»

Réussir une double transition

La volonté est affirmée, du côté des chambres patronales, d'identifier les opportunités communes et de franchir les frontières administratives. «Nous faisons tous face à un problème d'attraction de talents, en particulier dans l'économie de la connaissance, ajoute Carlo Thelen. Dans cette Grande Région, qui n'est pas si grande en réalité, nous devons tirer profit de cette concentration de clusters que l'on ne retrouve pas ailleurs pour réussir tous ensemble la double transition environnementale et digitale.»

Et pourquoi pas lancer de nouveaux centres de formation communs pour préparer les collaborateurs aux métiers de demain, et surtout anticiper les besoins d'une économie décarbonée qui est aussi synonyme de nouveaux développements pour la Grande Région. «Nous devons miser sur les bonnes pratiques et à nouveau les complémentarités. Si nous y parvenons, nous pourrions envisager de belles collaborations

Zoute Exclusive



Knokke 5-star property renting

Grâce à une sélection de villas et d'appartements haut de gamme accompagnée d'une offre de services uniques et sur mesure, Astrid et Lieve, vous garantissent un séjour exceptionnel et de qualité.

N'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de concrétiser votre demande.

Astrid +32 465 24 45 88
astrid@zoute-exclusive.be

Lieve +32 478 87 70 75
lieve@zoute-exclusive.be

www.zoute-exclusive.be



PAPERJAM + DELANO

Générateur de business depuis plus de 20 ans



10€ → Actuellement en kiosque



COMMANDEZ-LE

sur eshop.maisonmoderne.lu



Enjeux Grande Région

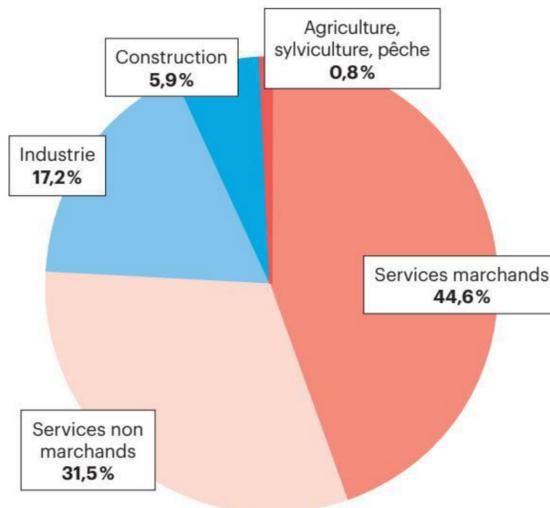
dans les écotecnologies ou dans l'exploitation de l'hydrogène en tant qu'alternative aux carburants fossiles, ajoute Carlo Thelen. Nous ne devons pas non plus oublier l'enjeu de la réindustrialisation en Europe dans le sillage des crises que nous vivons, pour ramener des capacités de production et moins dépendre de la Chine ou de la Russie.» La crise du Covid et l'invasion russe en Ukraine entraînent des discussions que d'aucuns n'envisageaient plus de façon structurelle. «Quand on regarde ce que les entreprises font de part et d'autre de la frontière, on se rend compte que ça bouge, il y a de la vie. Et, pour moi, c'est l'élément le plus important, parce que ça montre la perception qu'ont les entreprises dans différents domaines d'activité, le commerce, le BTP, l'automobile, dans certains domaines industriels. Il y a vraiment des éléments partagés», ajoute Fabrice Genter. Et de citer la présence en Moselle de 241 entreprises luxembourgeoises pour 15.000 emplois. «Parce que les discours, c'est important, ça donne des intentions, mais la réalité, on la voit au quotidien, et on voit de plus en plus d'entreprises visualiser leur marché et leur potentiel au travers de cette Grande Région.» Un message à destination des élus à qui il revient de gérer des problématiques concrètes et récurrentes comme la mobilité et, plus récemment, le cadre législatif propre aux travailleurs frontaliers.

Luxembourg, ambassadeur à Paris, à Bruxelles et à Berlin

Faudrait-il, dès lors, institutionnaliser la Grande Région pour en améliorer le fonctionnement? «Vouloir institutionnaliser est très compliqué, tranche Fabrice Genter. Beaucoup d'initiatives sont prises dans différentes branches d'activité, et je pense qu'il ne faut pas avoir une vision qui englobe tout le monde dans un même carcan. Au contraire, il faut agréger les différences, c'est ça la force de la Grande Région. On arrive également à transformer des initiatives privées qui vont souvent bien plus vite que ce que peuvent légiférer les États, et c'est normal, je ne leur en fais pas grief. Donc créer une institution complémentaire, ça ne nous fera pas forcément avancer au bon rythme, parce qu'il faut aller très vite.»

Reste que l'économie dépend aussi des décisions prises au niveau politique. Face au mille-feuille que connaissent les partenaires français, belge ou allemand, le Luxembourg peut ainsi jouer un rôle privilégié d'ambassadeur en tant que seul État souverain de l'ensemble transfrontalier. «Le Luxembourg peut continuer à sensibiliser Berlin, Paris et Bruxelles sur la réalité de cette région formidable et sur le fait qu'il est dans l'intérêt des responsables concernés d'y investir de manière intelligente, avec peut-être même un retour sur investissement qui sera plus grand que dans d'autres régions», mentionne Carlo Thelen. La gestion depuis les capitales n'étant pas forcément synchronisée avec la réalité du terrain, la création d'un fonds propre aux enjeux et investissements transfrontaliers

L'EMPLOI SALARIÉ EN GRANDE RÉGION PAR SECTEUR



Source → calculs IBA-OIE (2018)

suit son chemin. Une idée qui pourrait permettre de résoudre la question du financement d'infrastructures communes. Et remiser les doléances sur de potentielles rétrocessions fiscales en compensation de l'impôt perçu par le Luxembourg sur les salaires des frontaliers. «Ce fonds de coopération bilatérale serait alimenté équitablement par tous et nous pourrions décider ensemble des projets 'win-win' à financer, explique Carlo Thelen. Il y a peut-être une certaine autonomie à donner aux régions concernées qui savent le mieux ce dont elles ont besoin pour permettre le développement commun avec le Luxembourg.»

Un rôle d'ambassadeur pour le Grand-Duché qui résume bien son statut au sein de l'espace transfrontalier. «Si le Luxembourg n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, on ne parlerait sans doute pas de cette Grande Région, appuie Bernadette Thény. C'est vraiment lui qui impulse une certaine dynamique. Nos entreprises regardent beaucoup en direction du Grand-Duché. Elles sont interpellées par la croissance que certaines entreprises réussissent à obtenir. Elles travaillent également de plus en plus en synergie avec leurs voisins grand-ducaux. Je les vois se rapprocher. Je trouve même qu'elles se complètent à merveille parfois.» À une certaine forme d'inégalité ressentie par les régions voisines (surtout quant à la capacité du Luxembourg à attirer la main-d'œuvre) et d'autres points de divergences devrait succéder une volonté de continuer à imaginer un destin partagé pour cette communauté de territoires à l'histoire commune. L'enjeu climatique, le besoin de souveraineté industrielle retrouvé, l'autonomie énergétique et la concurrence accrue en Europe sur l'économie du savoir suffiront largement à mobiliser les énergies publiques et privées. ■

Auteurs JULIEN CARETTE, IOANNA SCHIMIZZI et THIERRY RAIZER

3 QUESTIONS À JEAN ROTTNER, PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST

Qu'est-ce qui pourrait faire que la Grande Région fonctionne mieux?

Elle ne fonctionne pas mal. Elle pourrait être plus efficace, mieux intégrée. Même s'il se trouve qu'elle n'a pas mal fonctionné en période de crise. Il y a des perspectives, maintenant il faut la rendre peut-être encore plus simple dans sa gouvernance, encore plus évidente. Quand on parle de Grande Région, pour le commun des mortels, ça ne signifie pas grand-chose. Il faudrait peut-être un changement d'identité à travers un nom, un espace mieux défini et compris par la population qui permettrait à la Grande Région d'avoir encore plus de force.

Avez-vous l'impression que le Luxembourg «prend» les travailleurs lorrains de certains secteurs-clés comme la santé, l'informatique, la finance?

C'est évident, mais je ne m'en plains pas. Nous allons augmenter notre quota de personnes formées. Certaines iront au Luxembourg, d'autres resteront en France. Mais celles qui iront au Grand-Duché continueront de dormir chez nous, consommer chez nous et faire tourner l'économie locale.

Vous vous êtes récemment rendu à Micheville. Où en est ce projet?

J'ai fait le point avec l'opérateur, les ministres, pour voir où en étaient les perspectives, pour pouvoir lancer un projet de mission commune des deux côtés des territoires. Cela me semble essentiel si l'on veut faire progresser tout ce territoire nord lorrain juste en face d'Esch-Belval. Il y a une nécessité de changer de paradigme, de réfléchir de façon différente, urbaine, économique, durable.

C'est surtout de l'aménagement urbain, du service à la population qui est en train d'être mené.

«Quand on parle de Grande Région, pour le commun des mortels, ça ne signifie pas grand-chose.»

JEAN ROTTNER
Président
Région Grand Est



Retrouvez la version in extenso de cette interview sur paperjam.lu.

Photo → Grand Est



Iwwerall ënnerwee



EMILEFRISCH

Autocars Emile Frisch
Tél. (+352) 49 61 51-1
www.emile-frisch.lu
info@emile-frisch.lu

Découvrez l'histoire
industrielle de près:
3 km de galeries souterraines
en train minier et à pied.



MNMM

MUSÉE NATIONAL
DES MINES
RUMELANGE



Informations sur
www.mnm.lu

**Musée National
des Mines de Fer
Luxembourgeoises**

Carreau de la Mine Walert
1, rue des Mines
L-3714 Rumelange

Email: info@nmn.lu
Tel: +352 56 56 88

Emploi

Portrait-robot des frontaliers

Tour d'horizon de la population frontalière d'hier et d'aujourd'hui, avec [Isabelle Pigeron-Piroth](#), chercheuse en économie à l'Université du Luxembourg, membre de l'UniGR-Center for Border Studies, spécialisée sur la question des travailleurs en contexte transfrontalier.

Auteur **IOANNA SCHIMIZZI**

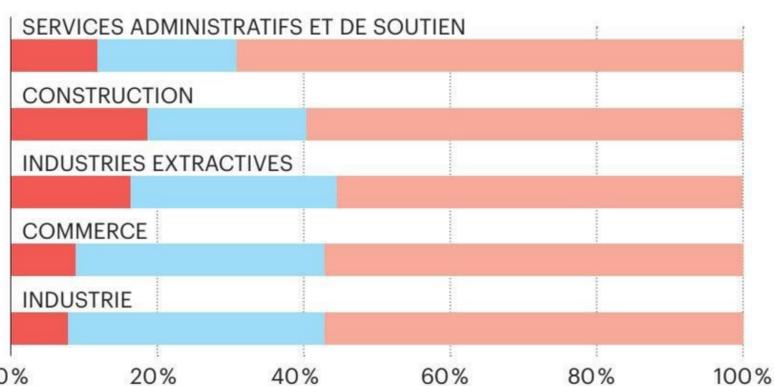
212.900

« Les derniers chiffres publiés par l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) luxembourgeoise fin novembre 2021 font état de 212.900 salariés frontaliers au Grand-Duché, et soumis au régime du statut unique, c'est-à-dire qu'en sont enlevés les fonctionnaires, qui sont 2.072. Parmi les salariés, on compte également 6.433 intérimaires, qui viennent principalement de France », précise Isabelle Pigeron-Piroth.

Part des frontaliers par secteur

■ Résidents luxembourgeois
■ Résidents non luxembourgeois
■ Frontaliers

(chiffres de mars 2021)



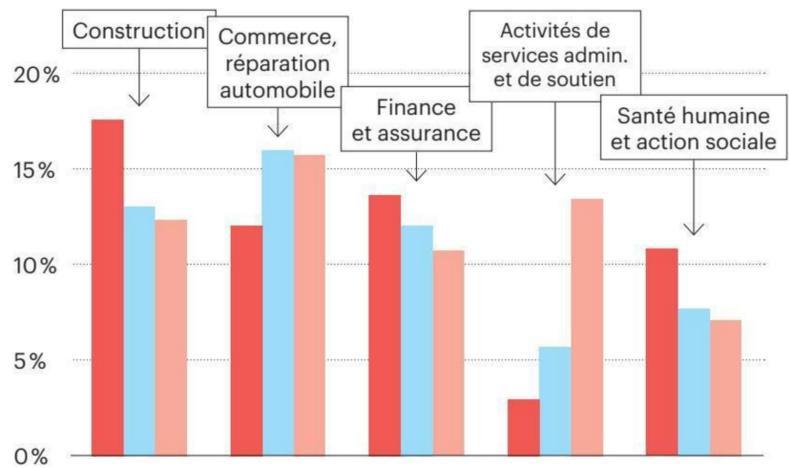
45,2%

« Les frontaliers représentent 45,2% de l'emploi salarié au Grand-Duché, selon les chiffres de mars 2021. Les effectifs ont été multipliés par cinq en trente ans. Je ne crois pas trop à une baisse des effectifs de frontaliers, et ce ne serait pas bon signe non plus, car cela voudrait dire que l'économie luxembourgeoise ne va pas bien, donc ce n'est pas souhaitable. Peut-être que la croissance annuelle sera moins importante, mais c'est difficile à dire pour le moment. »

Répartition des frontaliers par nationalité et par secteur

■ Frontaliers résidant en Allemagne
■ Frontaliers résidant en Belgique
■ Frontaliers résidant en France

(chiffres de l'année 2021)



69%

« Il y a des secteurs qui ne pourraient pas tourner sans les frontaliers, comme l'industrie, où ils sont 69%, ou le commerce (60%). Beaucoup de personnes pensent que les frontaliers travaillent majoritairement dans la finance, mais c'est au final leur quatrième secteur d'activité en 2021 (avec la nomenclature NACE Rev.2). Le premier, c'est la construction pour les frontaliers d'Allemagne, et le commerce pour les frontaliers de France et de Belgique. C'est donc une population très hétérogène », ajoute Isabelle Pigeron-Piroth.

41 ans

C'est l'âge moyen des frontaliers. « J'ai l'impression qu'aujourd'hui, de nombreux frontaliers arrivent au Luxembourg après une première expérience dans leur pays. Il y a également un vieillissement des frontaliers qui restent travailler au Luxembourg et progressent donc dans la pyramide des âges », explique Isabelle Pigeron-Piroth.